

# Accords

## Accorder un participe passé

### Accorder un participe passé employé seul

Si le participe passé est employé sans auxiliaire, avec la valeur d'un adjectif, il s'accorde comme un adjectif en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

*Ex : Alertés, les voisins ont appelé les pompiers.*

### Accorder un participe passé employé avec l'auxiliaire être

Si le participe passé est employé avec l'auxiliaire *être*, il s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

*Ex : L'île Saint-Michel est dominée par une chapelle du XVIIe siècle.*

### Accorder un participe passé employé avec l'auxiliaire avoir

- Le participe passé employé avec l'auxiliaire *avoir* ne s'accorde jamais avec le sujet.  
*Ex : Nous avons beaucoup apprécié ces excursions.*
- En revanche, le participe passé s'accorde avec le COD quand celui-ci est placé avant le verbe.  
*Ex : Voici les excursions que notre ami nous a conseillées.*

### Accorder le participe passé d'un verbe pronominal

- Les participes passés des verbes pronominaux intransitifs (= qui ne peuvent admettre de complément d'objet) s'accordent avec le sujet.  
C'est le cas :
  - Des verbes pronominaux qui n'existent que sous une forme pronominale (*s'enfuir, s'envoler, etc.*).  
*Ex : À mon approche, les mésanges se sont envolées.*
  - Des verbes pronominaux de sens passif.  
*Ex : Les studios se sont très bien loués cet été.*

- **Les participes passés des verbes pronominaux transitifs** (= de sens réfléchi ou réciproque) **s'accordent avec le COD si celui-ci est placé devant le verbe.**  
*Ex : Elle s'est lavée / Elle s'est lavé les mains.*
- On écrit : *Ils se sont souri* et *ils se sont embrassés*.  
La différence de traitement entre les deux participes s'explique par le fait qu'**embrasser est transitif direct**, tandis que **sourire est transitif indirect** : *on embrasse quelqu'un* mais *on sourit à quelqu'un*.  
**Les participes passés des verbes pronominaux transitifs indirects sont invariables.**

**Le participe passé reste invariable quand le complément d'objet qui précède le verbe est :**

- Le pronom neutre *le* qui représente la position entière.  
*Ex : Elle est moins résistante que je ne l'avais cru.*
- Le pronom adverbial *en*.  
*Ex : Des fraises, j'en ai mangé jusqu'à l'indigestion !*

### **NOTA BENE**

**Si le participe passé est suivi d'un infinitif, il ne s'accorde avec le COD que si celui-ci désigne également l'agent de l'action exprimée par le verbe à l'infinitif.**

*Ex : Quels musiciens avez-vous entendus jouer ?*

⇒ Ce sont les musiciens qui jouent.

*Quelle symphonie avez-vous entendu jouer ?*

⇒ Ce n'est pas la symphonie qui se joue elle-même !